

A Luins, l'église n'est justement pas au milieu du village

Lorsqu'à la question: «D'où venez-vous?» la réponse est: «de Luins», invariablement, l'œil de votre interlocuteur brille de malice, et tout aussi invariablement, vous, eh bien, vous connaissez la prochaine réplique... Ce qui est amusant, en fait, c'est d'attendre, de surveiller une réponse différente, voire même, espérer un simple silence efficace. Un œil rieur, un point c'est tout.

Luins se trouve au cœur de la Côte, ses villages voisins sont Vich et Begnins à l'ouest, Vinzel à l'est; son paysage essentiel se compose de ce petit coteau viticole, qui donne à ses vignes un air de fête. Elles n'en finissent pas, où que se porte notre regard, de nous surprendre; tantôt à faire des vagues, tantôt à suivre une ligne pure qui lui donne par endroits une géométrie quasi parfaite. Du vert donc, rehaussé au nord par une magnifique forêt. Luins est véritablement niché dans un écrin de nature.

Etonnant, ce village dans lequel l'église n'est pas en son milieu; on a bien essayé de chercher des traces d'organisation humaine autour ou au-dessus de l'église, mais non, Luins a choisi de s'étaler de la route de l'Etraz, en montant vers le temple, avec ses maisons collées murs à murs, d'un côté seulement de la rue du village, laissant l'autre complètement ouvert sur les vignes du Château. Le Château, lui justement, est au centre. Il fait partie des monuments classés dans l'inventaire cantonal du patrimoine comme bien culturel suisse d'importance nationale. Il accueille dans sa cour parmi les plus beaux arbres du village; spécialement un marronnier, arbre de liberté, planté en 1903, pour marquer le 1^{er} centenaire de l'affranchissement du canton de Vaud et son entrée dans la Confédération Suisse. Il est intéressant de mentionner que sa grande cave viticole abrite depuis les années 1920 pas moins de six magnifiques pressoirs à palanche, amenant, à cette époque,



BIENVENUE !
www.luins.ch

une belle touche de modernité. Ils ont été utilisés jusque dans les années 1960. L'un d'eux a été remis en service pour une presse à l'ancienne durant la vendange de cette année.

Si la rue du Village en est sa colonne vertébrale, Luins s'articule avec ses autres quartiers: juste avant de monter vers l'église, au Y, si on continue en direction de Begnins, on arrive en Combe, qui borde les vignes du Château. Au sud, plus récemment, existe un autre quartier nommé En Arzillier, qui veut dire «bordé d'arbres».

Et puis, Luins a gagné ou hérité d'une ancienne commune qui existait par elle-même, vivant en autarcie, sans aucune

autorité de pouvoir, même si ce hameau était constitué d'une petite bourgeoisie. Le Vernay est une commune qui finalement a été dissoute et partagée entre les villages de Bursins, Dully et Luins. Un incendie important a fini de détruire ce lieu; les gens ont fui, se répartissant entre les trois villages alentours.

L'année 1751 marque la ruine du Vernay. Le 27 mai 1830, le Grand Conseil Vaudois dissout la commune du Vernay, les terrains sont redistribués entre les 3 communes voisines et Le Vernay rejoint alors la commune de Luins.

Un mot encore sur les anciens Moulins du Vernay. Ils sont au nombre de deux, l'un est un moulin à eau, resté en activi-

Publicité



equiti
Immobilier

info@equitim.ch - 02



ADRESSES UTILES: Greffe: route de l'Etraz 1, 1184 Luins. Heures d'ouverture: lu: 17h-18h30; je: 13h30-16h. Tél. 021 824 10 53. E-mail: administration@luins.ch / bourse@luins.ch Poste de gendarmerie: Gland, tél. 021 557 59 21. Service du feu: SDIS Etraz-Région, tél. 118.

Il faut remonter à l'an 1115 pour trouver la première mention manuscrite du village de Luins. Il est intéressant de savoir

La fondation Equitim construit des logements à loyers abordables pour la classe moyenne sur les terrains de communes ou de privés.



Chers Luinois,

La Feuille des avis officiels réserve une offre exclusive aux habitants de votre commune, celle des **Plante-Saules!**

Profitez sans tarder d'un

**abonnement de 3 mois
au prix exceptionnel de Fr. 30.-***

au lieu de Fr. 50.-

**offre valable 10 jours après parution de cette édition.*

*Souscriptions par téléphone, fax ou e-mail
aux coordonnées suivantes*



**feuille
des avis officiels**

Case postale 137 | 1020 Renens 1

Tél. 021 317 51 70

Fax 021 317 51 76

E-mail: faopub@pcl.ch

PCL
REGIE
PUBLICITAIRE

que l'orthographe de ce toponyme n'a pas changé depuis lors! Ce document historique, appelé « la pancarte de Rougemont », est exposé au Musée du Vieux Pays-d'Enhaut à Château-d'Oex.

Un coup d'œil dans le rétro pour se souvenir qu'avant d'être vaudois, Luins a été un village bourguignon, savoyard puis sous l'aile des Bernois. On sait aussi que cette terre a toujours été plantée de vignes, convoitée par les uns et les autres.

La période de la Réforme, soit l'arrivée des Bernois, au XVI^e siècle, marque un temps précieux en matière de traces historiques des gens de Luins. Le Pays de Vaud des années 1536-1550 est alors fortement hypothéqué par les ducs de Savoie, ce qui amène les Bernois à instaurer un impôt appelé « la taille ». De ce fait, nous avons une trace précise de chaque famille, avec la fortune et l'impôt prélevé à chacun, ceci au florin et au sous prës.

Un dernier fait intéressant parmi tant d'autres, tant il est compliqué de résumer près de 900 ans d'histoire :

1776 voit naître le premier mouvement véritablement social sous la forme d'une récompense de 30 francs, allouée à chaque personne qui aura porté secours, sauvé d'un danger immédiat, ou simplement accueilli dans sa demeure, nourri ou logé un infortuné. Ne serait-il pas intéressant, à notre époque tant bousculée à nos frontières européennes, de nous souvenir de cet élan de solidarité, de simple entraide, de cette époque lointaine?...

Pour clore ce tout petit chapitre historique, rappelons que c'est en grande partie suite aux effets de la Révolution, puis à l'occupation française de la Suisse en 1798, que le Pays de Vaud put connaître son indépendance. C'est sous le nom de Canton du Léman qu'il est rattaché à la République Helvétique une et indivisible, le 8 février 1798.

Depuis cette époque, les droits démocratiques que nous connaissons aujourd'hui n'ont jamais cessé d'évoluer.

Les armoiries de Luins, une histoire de rebelles

Luins n'a pas eu d'armoiries pendant longtemps et s'est fait quelque peu rabrouer...



1922: Le préfet de l'époque recommande au législatif d'accepter une première étude présentée par un héraldiste. Il s'agit d'un écusson partagé verticalement en deux parties blanche et rouge, avec deux clefs en sautoir dont les couleurs sont rouge sur le blanc et blanc sur le rouge. Le champ de l'écu est celui de Payerne, parce que l'église dépendait de ce prieuré et les clefs rappellent que St-Pierre est patron de cette église. Cette version ne faisant pas l'unanimité, un concours entre tous les citoyens est ouvert.

1924: présentation de deux projets. Tous deux sont sur fond inférieur vert, trois lames dorées représentant les trois ruisseaux de la commune, fonds supérieurs bleus. Sur l'un se trouve l'église, avec le soleil levant, sur l'autre, un oiseau portant une missive vers le soleil. La commission cantonale n'accepte aucun des deux projets et propose à nouveau, en 1926, la première version de 1922. Durant cette même année 1926, d'autres armoiries sont présentées et adoptées à contrecœur. Elles représentent trois gueules à demi-vols de l'importante famille de Watteville, qui a eu longtemps pour siège le Château de Luins. Le fond est partagé de la même manière, identique également le rouge sur fond blanc et le blanc sur fond rouge. Il faut noter que la Municipalité de l'époque s'est vivement opposée à cette manière de se voir imposer des armoiries qui ne leur plaisaient pas et qui avaient été refusées par le Conseil Général ainsi que par la Municipalité. Ils décident ainsi d'en référer au Conseil général suivant pour que ces armoiries imposées ne soient jamais servies... à rebelles, rebelles et demi dirait-on, car le Conseil Général ne suit finalement pas la détermination de l'exécutif; nos armoiries, aujourd'hui, sont largement acceptées de tous.

Parlons vignes, vigneron, et de Luins aujourd'hui, voulez-vous?

Nous avons la chance d'avoir une bonne dizaine de viticulteurs-encaveurs à Luins. Une véritable palette de spécialités, beaucoup d'entre eux ont été médaillé d'or, médaillé d'argent; cette terre luinoise est porteuse de nobles cépages. Des chasselas, bien-sûr, mais aussi du chardonnay, pinot gris, chenin, sauvignon blanc, d'excellents gewürztraminer; pour les rouges, les réputés pinot noir, garanoir, gamaret et gamay mais aussi des cornalin, grenache, diolinoir, du merlot, des cabernets sauvignon et franc, la syrah, quelle richesse de nos sols, quelle richesse à cultiver! Nous avons d'ailleurs à Luins, un sympathique Caveau des Vignerons, pour mettre toutes ces spécialités sous le même toit, mais aussi pour représenter les crus des appellations Luins-Vinzel. La traditionnelle Fête du bourru, qui a lieu chaque premier samedi et dimanche du mois de novembre depuis 1997, est un véritable rendez-vous pour



les villageois mais pas uniquement! Luins n'abrite pas sous ses toits que des vignerons, nous avons également une belle culture de pommiers, avec là aussi toutes sortes de variétés.

L'auberge, l'autre incontournable rendez-vous

La célébrité de l'auberge de Luins dépasse largement ses frontières villageoises. C'est une famille luinoise qui tient ce lieu communal depuis 61 ans exactement; trois générations se sont succédées, et même deux frères en ce qui concerne la génération d'aujourd'hui. Les Malakoff et la salade à Roland ont attiré à Luins un nombre incalculable de personnes des quatre coins de Luins et de la Suisse.



Et puis...

Il faudrait encore parler de la petite gare du Vernay, disparue en décembre 1972 ainsi que de leurs vaillants gardes-barrières. De l'ancienne épicerie et la jolie poste de Luins, elles aussi fermées, au grand dam des villageois. De l'amicale des pompiers, du jumelage belgo-suisse qui a fait vivre aux Luinois et Luinoises bien des fêtes jusqu'aux aurores. De la petite école et de la laiterie, de ses belles fontaines, de ses cabanes de vignes aux roses sublimes, ça et là au-dessus de l'église de Luins. De notre cabane forestière, qui elle, fête cette année ses vingt ans d'existence, du Sentier des Châtaignes. Et puis bien des anecdotes encore, vous parler de ces gens de Luins, certains réservés, timides, des yeux joyeux. J'ai encore des souvenirs plein la tête, mais les lignes me sont comptées et je dois vous laisser. Alors, à bientôt, à Luins, évidemment. ■

*Florence Ursenbacher,
Municipale à Luins,
enfant du village.*